



Nation Métisse Autochtone Gaspésie, Bas Saint-Laurent, îles de la Madeleine (N.M.A.G.B.S.L.I.M.)  
Gaspe Peninsula, Lower St-Lawrence, Magdalen Islands Metis Aboriginal Nation (G.P.L.S.L.M.I.M.A.N.)  
Deuxième denomination : Nation Métisse du Soleil Levant / Metis Nation of the Rising Sun

---

Lettre aux membres, le 2017-12-20 :

Aujourd'hui le temps est venu de vous informer des nouveaux frais d'avocat qui s'ajoute au grand total de \$ 271 864.70, encouru jusqu'au du 10 mars 2017.

**Frais juridiques de Me Michel Pouliot, au 10 mars 2017 :**

Dans Éric Parent, les frais juridiques étaient à \$ 24 404.28.

Dans Donat Delarosbil, de \$ 40 804.28.

Dans Jacinthe Marchand, de \$ 32 138.96.

Dans Luc Vallée, de \$ 12 000.00

Préparation de la requête en cours civil Fédérale, coût \$ 13 832.18.

**Frais juridiques de Me Nérée Cormier au 10 mars 2017:**

Dans Éric Parent, \$ 4 240.97.

Dans Donat Delarosbil, \$ 4 120.70.

Dans les autres frais, \$ 2 031.88.

**A la date du 10 mars 2017, tous nos frais d'avocat depuis le début en 2006, la totalité était de \$ 271 864.70 d'investissement juridique.**

**Aujourd'hui le 20 décembre 2017, les nouveaux frais juridiques ajoutés sont:**

**Frais de Me Michel Pouliot :**

Dans Éric Parent, \$ 17 294.12, et les frais d'appel du jugement Éric Parent du 20 novembre 2017 ne sont pas inclus.

Dans Jacinthe Marchand, \$ 8 913.04.

Dans Donat et Pascal Delarosbil, \$ 13 070.93.

Dans la préparation de la requête en opposition constitutionnel de la loi 106 (cie. Minière et Hydrocarbure), \$ 20 468.75.

Dans la préparation de la poursuite civile contre le clan Wobtegwa pour confusion d'identité et vol de liste de membre frais à date \$ 2 500.



Nation Métisse Autochtone Gaspésie, Bas Saint-Laurent, îles de la Madeleine (N.M.A.G.B.S.L.I.M.)  
Gaspé Peninsula, Lower St-Lawrence, Magdalen Islands Metis Aboriginal Nation (G.P.L.S.L.M.I.M.A.N.)  
Deuxième dénomination : Nation Métisse du Soleil Levant / Metis Nation of the Rising Sun

---

**Frais de Me Nérée Cormier dans Éric Parent, \$ 6 130.46.**

**Total de tous les nouveaux frais juridiques accumulés entre le 10 mars 2017 et aujourd'hui. \$ 68 377.30.**

**Grand total des frais juridiques, \$ 340 242.00 d'investissement.**

Il est clair que nous investissons, que nous avançons, par ces procès nous sommes clairement une Nation qui protège ces membres qui avance à grand pas, vers la reconnaissance juridique de nos droits constitutionnels communautairement.

**\$ 340 242.00** ce n'est pas rien, les tribunaux se verront dans l'obligation d'en tenir compte, de requête en requête nous nous raffinons, nos recherches avancées et bientôt ils devront accepter l'évidence.

D'autre part, les Wobtegwa de Montmagny qui s'énervent par ces temps et prennent les dénominations des autres (voyant l'erreur d'un fonctionnaire) cela pour porter la confusion et aller voler le travail des autres et sans scrupule à par cela, ou sont leurs investissements pour faire reconnaître leurs membres, depuis combien d'années sont-ils là pour les représenter, c'est-à vous de bien y réfléchir avant de les soutenir, méritent-ils votre confiance???

Voyez notre travail sans compter et nos heures gratuites depuis 2006, notre Nation Métisse Autochtone de la Gaspésie, Bas St-Laurent, îles de la Madeleine est dans l'action pour vous tous.

Nous vous souhaitons une belle année 2018 et la reconnaissance de nos droits constitutionnels.

Le conseil des Chefs et Benoît Lavoie Grand-Chef de la Nation Métisse.